

## **DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT NATIONAL**

### **RAPPORT AU CONGRÈS 2011**

Mes activités courantes pour le poste de deuxième Vice-président national sont la participation aux réunions du Conseil exécutif, des Conférences des présidentes et présidents, aux rarissimes réunions au Comité exécutif ainsi qu'aux réunions Syndicales patronales nationales. J'ai remplacé occasionnellement l'un des délégués du SEI lors des réunions du Conseil national d'administration de l'A.F.P.C. Je suis membre du Comité national des Changements technologiques et du Comité des récompenses et des titres honorifiques. Je participe activement aux Assemblées générales annuelles des sections locales (majoritairement à celles des régions du Québec) ainsi qu'à leur inter régionale. Bien entendu ma principale tâche relève de mon portfolio soit la négociation ce qui m'amène à présider le Comité permanent de la négociation et le Comité national de la négociation. Je siège également sur l'Équipe de négociation AFPC/ARC. Je suis également un membre actif au sein du Conseil régional de l'AFPC Saguenay Lac St-Jean Chibougamau-Chapais.

Comme je le mentionnais dans mon rapport de 2008, le modus opérande établi entre les 3 postes du niveau national est selon la réciprocité de 2 de ces 3 postes. J'ai cependant l'appui et le respect des autres officiers nationaux pour mes activités et sphères de responsabilités. Le fait de ne pas être à proximité a pour effet que quelque fois je dois faire des démarches supplémentaires pour atteindre mes objectifs. Le problème de la langue est cependant l'obstacle majeur s'il y a imbroglio ou lorsqu'il faut choisir une personne pour siéger sur un comité car souvent il y a une volonté de sauver le coût de la traduction. Il faut souligner que l'intérêt des membres est en tout temps mis de l'avant lorsque de telles situations se présentent.

J'ai participé aux différentes réunions spéciales et conférences régionales et nationales du S.E.I au Congrès de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec. Je suis actif politiquement étant constamment en contact avec les députés de ma région. J'écris régulièrement des articles pour le journal du SEI ainsi que des opinions pour le journal régional qui publient mes articles de temps à autres.

### **COMITÉ DES RÉCOMPENSES ET DES TITRES HONORIFIQUES**

Je participe aux différentes réunions du Comité des récompenses et des titres honorifiques afin de choisir et attribuer les prix et honneurs tel que décrit dans les Règlements du SEI. Je fais aussi la promotion des différents prix lors des assemblées générales annuelles des sections locales. Cette propagande effectuée lors des assemblées annuelles ainsi que sur le portail du SEI porte ses fruits. Les objectifs que le comité s'étaient donnés, soit la promotion afin d'encourager et créer un climat d'appréciation et de reconnaissance à tous les niveaux du syndicat est maintenant

présent. Les récompenses et titres honorifiques sont de plus en plus offerts afin de reconnaître la participation et le dévouement des activistes syndicaux à tous les niveaux du syndicat. C'est aussi pour permettre à certaines personnes (étudiants, humanistes) de bénéficier de prix monétaires pour les aider dans leurs études ou leurs organismes.

La remise d'épinglettes, de certificats de réalisation, de mérite, de qualité de membre à vie sont maintenant chose courante. Ces actes de reconnaissance sont bénéfiques pour l'ensemble du SEI et je pense même que cela peut avoir comme effet d'intéresser et d'aider à pourvoir le SEI d'une relève. Les régions semblent s'être rapprochées et plusieurs barrières sont du passé, la Solidarité au sein du SEI est palpable.

Deux régions ont nommé la bourse d'études de leur région afin de reconnaître l'apport de membres qui ont marqué l'activité syndicale au sein de leur région.

Je pense que les membres du SEI sont maintenant convaincus du bien-fondé que leur Syndicat a un rôle important à jouer dans la société et le sentiment d'appartenance est présent plus que jamais.

## **COMITÉ DES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES**

Le Comité se réunit régulièrement avec l'employeur afin de mettre à jour la mise en œuvre des technologies nouvelles et des changements technologiques existants. Le comité surveille également la mise en place des projets pilotes afin de prévenir les impacts sur les travailleuses et les travailleurs. Le comité suit de près les impacts possibles sur les emplois afin d'informer le Syndicat et le comité RDE afin de s'assurer que les droits des travailleuses et travailleurs sont respectés.

Les changements technologiques sont moins nombreux que par le passé et leurs effets n'ont pas été dévastateurs, cependant tout emploi perdu est une perte pour toujours. Il ne faut pas penser qu'il ne pourra y avoir d'autres changements technologiques car la pression constante du gouvernement afin de réduire les dépenses oblige l'ARC à chercher des moyens pour réduire les budgets et ne peut qu'encourager la recherche de moyens technologiques afin de remplacer l'être humain ce qui en soi est un non-sens puisque celui-ci est nécessaire au système capitaliste.

La proximité de nos voisins du sud a aussi accentué la recherche et la mise en place de moyens afin que l'employeur demeure compétitif et efficient. Le comité continue de presser l'employeur de produire les comptes rendus dans de plus court délai afin d'informer le plus rapidement possible les sections locales et leurs membres de la mise en place de changements technologiques permanents et leurs impacts.

## NÉGOCIATION

Les principaux rôles et activités du 2<sup>e</sup> Vice-président national responsable de la négociation sont définis selon le Statut 8 article 4 ainsi que certaines parties du Règlement 10 des Statuts du SEI :

### STATUT 8 ARTICLE 4

- (1) surveille l'application du règlement régissant la procédure de négociation collective;
- (2) publie fréquemment des bulletins sur l'état des négociations pendant le processus de négociation;
- (3) assume la présidence du Comité permanent de la négociation;
- (4) participe à l'équipe de négociation;
- (5) préside le comité national de la négociation;
- (6) est membre du Comité national de coordination de grève de l'AFPC; et
- (7) veille à ce que le processus de négociation pour le SEI soit bien mené au mieux des intérêts des membres;
- (8) Assiste et participe aux discussions ou réunions préparatoires de la négociation.

Notre processus de négociation 2010 a de nouveau été expéditif et historique, une entente a été signée après 6 jours de négociation dans le processus accéléré de négociation. Je félicite d'ailleurs la Consœur Gaby Lévesque ainsi que tous les membres de l'équipe de négociation pour leur dévouement et leur altruisme démontrés tout au long du processus de négociation. Nous savons tous cependant que cette entente n'est pas l'entente rêvée mais, compte tenu de la situation économique, c'est une bonne entente puisque nous n'avons pas subis de pertes. Nous devons reconnaître la bonne foi qu'a démontrée l'ARC dans ce processus. Les ententes entre le Conseil du Trésor et le budget des Conservateurs indiquent clairement les intentions de s'attaquer à notre prime de séparation à la retraite et possiblement à d'autres articles de notre convention collective. Cette volonté laisse entrevoir des négociations houleuses et nous devons nous préparer et planifier judicieusement nos actions afin de tenter de restreindre les pertes lors du prochain processus de négociation. Personnellement, je ne veux faire **aucune concession** mais il faut demeurer réaliste, la protection de nos acquis dans la convention collective **c'est l'affaire de tous les membres du SEI** car **notre convention collective c'est notre patrimoine...**

Nous nous devons de rester solidaires et d'être prêts à la mobilisation, afin de ne pas être la prochaine cible des politiques irrévérencieuses du gouvernement en place. La loi de deux poids deux mesures et des iniquités versus les leaders de ce pays et leur manque de respect envers les travailleuses et travailleurs qui participent à l'économie doivent cesser. **Vivement le jour où les politiciens prêcheront par l'exemple, ils sont loin de cela car le député conservateur défait touchera annuellement pour ses 14 années de service 106 000 \$ (Il touchait 232 000 \$ comme ministre) et il semble qu'il aura droit à une prime de séparation si on se réfère au propos du député du Bloc défait qui lui touchera annuellement 31 900 \$**

Pour m'assurer que nous serons solidaires et que les membres seront bien informés, je présenterai sous peu un plan d'action basé sur les différentes réunions locales et nationales et les publications aux membres afin de m'assurer que les membres sont adéquatement informés et les préparer à se mobiliser pour sauvegarder leurs acquis.

## CONCLUSION

Je tiens à remercier les membres du Comité des changements technologiques, du Comité des récompenses et des titres honorifiques, du Comité national de négociation, du Comité permanent de la négociation, de l'Équipe de négociation, les Membres du Conseil exécutif ainsi que tous les Membres du personnel du SEI. Le travail effectué par toutes ces personnes est capital pour la survie du SEI, ils sont les leaders et il est agréable de constater que bien que les opinions divergent, les objectifs sont communs car nous voulons tous donner le meilleur de nous-mêmes afin de représenter adéquatement les membres de la base.

Je tiens également à remercier les dirigeantes et dirigeants de sections locales d'un océan à l'autre car ils sont l'âme du syndicat, ce sont eux qui peuvent nous donner le pou et nous informer sur les attentes des membres. Ce sont ces mêmes personnes qui peuvent faire qu'un plan d'action est un succès.

Je suis un éternel optimiste mais je dois avouer que j'entrevois des jours sombres, des jours d'affrontement pour s'assurer que les acquis de notre convention collective soient protégés, il en sera de même pour les emplois autant déterminés qu'indéterminés. Nous n'aurons pas le choix si tel est la volonté d'un gouvernement au pouvoir qui n'a pas compris l'importance des travailleurs dans l'économie et les services indispensables pour la sécurité et la santé des contribuables. Je joins d'ailleurs mon article paru dans le journal local de ma région en vue des élections.

**Publié le 07 avril 2011 à 10h08** | Mis à jour le 07 avril 2011 à 10h08

### FAIRE UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Le Quotidien

*Le temps est venu d'aller aux urnes pour choisir quel parti formera le prochain gouvernement. Or, il ne faut plus attendre (pour agir). Nous sommes sur la pente descendante et il faut freiner la tendance appauvrissante du gouvernement sortant.*

*À la lecture de ce texte, plusieurs diront que je prêche pour ma patrie. C'est la réalité! Ma patrie, c'est la classe moyenne. Qui forme la classe moyenne? Ce sont les travailleurs et les propriétaires de petites et moyennes entreprises qui, avec un peu d'aisance, souvent juste au-dessus du seuil de la pauvreté, se logent, se vêtissent, se nourrissent, se divertissent, se transportent, voyagent. Ce qui a pour effet de permettre à d'autres travailleurs de construire, de coudre, de vendre, de nourrir, de divertir et de réparer.*

*Ce sont aussi ces mêmes personnes qui donnent, lors des collectes de fonds, pour les hôpitaux, la guignolée des médias ou toute autre levée de fonds pour aider les plus démunis ou les malchanceux de la société de par le monde. Ce sont les particuliers qui ont contribué, en 2010, pour 9,9 G\$ à l'impôt sur le revenu et qui subiront une hausse en 2011, comparativement à 3,2 G\$ pour les sociétés en 2010 et qui auront une baisse en 2011. Je n'invente rien, c'est la volonté du Parti conservateur incluse dans leur budget. Ne nous laissons pas berner par les miettes éparpillées à grands coups de publicité. La classe moyenne, c'est un maillon important de la vraie économie.*

### ***Classe moyenne***

*Qu'advient-il si cette classe moyenne disparaît? Les pauvres seront-ils plus pauvres? Pouvons-nous améliorer la condition de tous? Quel type de société voulons-nous? Une société de riches et de pauvres, gouvernés pour égaliser vers la base, vers l'appauvrissement de la majorité, aidant les plus riches au détriment des plus pauvres?*

*Une société qui permet aux multinationales de ne pas s'impliquer socialement? Ou une société qui améliore la croissance économique en tentant de trouver un équilibre sur des profits durables tout en respectant l'environnement et surtout l'être humain. Ne soyons pas le reflet d'une civilisation asservie, car l'appauvrissement n'apporte que du négatif; les crimes de toutes sortes puisque l'instinct de survie de l'humain fait surface et c'est alors la loi du plus fort.*

*Cette violence est déjà trop présente! Donc à vous, générations des vieux et jeunes baby-boomers, les «X» et les «Y» qui ne vont pas aux urnes, le temps est venu de faire résonner votre X afin de définir que nous voulons un gouvernement pour le peuple par le peuple et ils n'auront qu'à bien faire jusqu'aux prochaines élections. «Votre voix peut changer le monde», disait Barack Obama...*

### ***Denis Lalancette***

#### ***Chicoutimi***

Je crois sincèrement que nous sommes à un tournant de la société et il serait agréable de simplement jouir de la retombée des succès des dernières ententes négociées, mais le temps de ma retraite n'est pas encore venu. Pour ces raisons, je renouvellerai mes intentions quant à un autre mandat au même poste. Je suis prêt à relever des défis, à me battre pour défendre mes croyances, mes idéologies qui sont les droits des travailleurs et du peuple, soient de survivre dans un système dit démocratique mais basé sur le mercantilisme.

Ma convention collective j'y tiens et j'en fais mon patrimoine.

Pour terminer, je m'en voudrais de ne pas remercier et souhaiter une retraite pleine de santé, de joies et de bonheurs à la Consœur Bannon ainsi qu'à son conjoint Dan. Betty je te l'ai dit tu es la meilleure présidente que j'ai connu dans mon cheminement syndicale. Ton esprit de synthèse, ta détermination, ton travail acharné et ton esprit analytique me manqueront, mais comme il faut rendre à César ce qui appartient à César nous devons accepter ton départ et te souhaiter que du bien.

Soumis respectueusement,

Denis Lalancette  
2<sup>e</sup> Vice-président National